

TYCHE

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : 16 CHEMIN DU HARDIT, 33380 MIOS
RCS BORDEAUX - N° 824 251 672

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 26.05.2026

Ce jour au siège de la société, l'associée unique, Madame Jacqueline PEREIRA, demeurant 16 Chemin du Hardit – 33380 MIOS a adopté les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION – EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

L'associée unique décide d'étendre l'objet social de la société afin de lui permettre d'exercer, à titre accessoire, une activité de location de biens immobiliers meublés appartenant à la société ou pris à bail par elle.

En conséquence, l'article 2 « Objet » des statuts est modifié comme suit.

DEUXIEME RÉOLUTION – NOUVELLE REDACTION DE L'ARTICLE 2 « OBJET »

L'associée unique décide de donner à l'article 2 des statuts la rédaction suivante :

ARTICLE 2 – Objet

La Société a pour objet, en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- L'activité de conseil en gestion ;
- A titre accessoire, l'administration, et l'exploitation par bail, de locaux à usages commerciaux et d'habitation, l'activité de location meublée de biens immobiliers, appartenant à la Société ou pris à bail par elle, ainsi que toutes opérations s'y rapportant directement ou indirectement.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.

TROISIEME RÉOLUTION – POUVOIRS FORMALITES

Tous pouvoirs sont donnés à Mr Bruno MARTRENCAR, expert-comptable, et au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Fait à MIOS, le 29.05.2026

Jacqueline PEREIRA

Signé par : 
4E2A69A27B8B4B3...